**Communiqué de presse sur les pertes en vies humaines (accident de circulation) dans la localité de Dschang au Cameroun**

Le Commissaire en charge de la promotion et de la protection des droits de l’homme en République du Cameroun, **l’Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu** a appris avec consternation l’accident de la circulation survenu le mercredi 27 janvier 2021 à Dschang, dans le nord du Cameroun et qui a causé la mort d’au moins 53 personnes, et une trentaine d'autres blessées suite à l'incendie qui a suivi la collision d'un bus de voyageurs et d'une camionnette transportant des produits inflammables.

Le Commissaire rapporteur présente ses vives condoléances aux familles éplorées ainsi qu’à la nation Camerounaise.

Il invite les autorités camerounaises à mener une enquête sérieuse, crédible et indépendante en vue d’établir les responsabilités et de réparer les dommages conformément aux exigences de la Charte Africaine des droits de l’homme et des peuples.

 **Banjul**, **3 février 2021**